Lettre de Zurich

Autor(en): **Righini, S. / Schultze-Naumburg, J. / Fuchs, C. Johannes**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1905)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-624338

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Messieurs les Pasteurs, Curés, Régents, Mesdames les Régentes de tous les villages, à titre de membres correspondants.

Les jeunes gens et jeunes filles des écoles, au-dessus de 15 ans, afin qu'ils apprennent, dès leurs premières années, à aimer et à respecter la beauté de leur pays.

Et d'une manière générale, tous les citoyens suisses disposés à contribuer à notre œuvre à la fois artistique et patriotique.

Chaque membre inscrit s'engage:

1° A recruter le plus d'adhérents possible dans le rayon où peut s'étendre son activité.

2° A veiller autour de lui à la protection de tout ce qui, par sa beauté naturelle, son pittoresque, sa valeur archéologique, etc., mérite d'être respecté et conservé.

Dès qu'il aura connaissance de la moindre velléité de dégradation ou de destruction, il en avisera immédiatement le Président de la section la plus proche, et signalera lui-même ou fera signaler la chose dans les journaux.

Ensuite de cette information, les dispositions nécessaires seront prises pour parer à des faits regrettables.

Ceci n'est qu'un avant-projet.

La Ligue étudiera les Statuts des Sociétés similaires établies à l'étranger, afin de s'approprier les articles qui lui conviendront le mieux.

Chacun est invité à m'adresser les propositions qui lui paraîtront utiles à la cause. Elles seront examinées avant la rédaction des Statuts définitifs, auxquels nous garderons la plus grande simplicité.

La cotisation à fixer restera aussi minime que possible.

Les personnes qui sont complètement d'accord avec moi sont priées de vouloir bien signer le bulletin ci-joint.

En remerciant les membres présents et à venir, de tout ce qu'ils voudront bien faire pour m'aider, je les prie de croire à mon entière sympathie.

Marguerite BURNAT-PROVINS.

A cette circulaire est joint un bulletin ainsi conçu:

Bulletin d'adhésion.

Je soussigné, déclare ratifier l'avant-projet du 15 avril 1905.

(Signature) .....

(Adresse très exacte) .....

LETTRE DE ZURICH

Nous recevons de M. S. Righini, président de la section de Zurich, la communication suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Je me permets, au nom de mes collègues, de vous rendre attentif à une protestation élevée par ligue « Heimatschutz » (président : J. Schultze, Naumburg.) Elle est dirigée contre des travaux de prise de force, projetés près de Laufenburg, et qui entraîneront la destruction des « rapides » qui existent dans cet endroit et qui sont un des plus beaux motifs de paysage qu'on puisse voir. Je joins à cette lettre le texte de la protestation. Il me semble indiqué que notre Société s'associe à cette protestation et s'oppose par une requête adressée aux autorités compétentes à un projet qui a ému la ligue « Heimatschutz » de façon si compréhensible. La question a déjà été traitée dans notre section ; la protestation publiée depuis lors me fournit maintenant l'occasion de prier la direction de notre Société, comme représentante du monde artistique suisse, d'appuyer vigoureusement un mouvement qui le mérite si bien. C'est certainement une des tâches supérieures de notre Société que de contribuer à la protection d'un des plus beaux sites de notre pays ; elle est en accord avec les réclamations contenues dans l'article de M. Trachsel, auxquelles nous nous sommes tous déclarés prêts à nous conformer dans la mesure du possible.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Zurich, 8 mars 1905.

Pour la Section de Zurich :
Le Président : S. RIGHINI.

Voici le texte de la protestation parue dans un journal allemand :

« **Heimatschutz.** » — La protestation qui suit est dirigée contre la destruction des « rapides » de Laufenburg. D'après les journaux, l'adoption du projet des travaux de prise de force, qui détruiront complètement un des plus beaux paysages d'Allemagne, et, on peut le dire, du monde, est imminente. La requête adressée par notre ligue aux gouvernements intéressés, qui demandait qu'avant d'accorder la concession on consultât les premières autorités techniques d'Allemagne et de Suisse ou qu'on mît au concours parmi les ingénieurs de tous les pays le moyen d'utiliser la force hydraulique en conservant la beauté du paysage, et l'offre faite par notre ligue de rassembler les ressources nécessaires, sont restées sans réponse.

Les soussignés s'adressent donc maintenant, dans leur protestation contre le projet actuel, à l'opinion publique de toute l'Allemagne et de toute la Suisse convaincus qu'ils sont qu'un moyen peut et, en tout cas avec les moyens proposés par la ligue, doit être cherché pour conserver ce joyau au peuple allemand.

Signé : *Pour la ligue « Heimatschutz » :*

Le Président : Prof. J. SCHULTZE-NAUMBURG, à Saaleck (Thuringe).

Pour le groupe « Schutz des Landschaftsbildes » :

C. Johannes FUCHS, professeur d'économie politique, Fribourg en Brisgau.